

**LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT PARCOURS PUBLIC ET PRIVE**

**3ème NIVEAU
SEMESTRE 6**

**GROUPE DE COURS N° 2
SESSION DE RATTRAPAGE
MERCREDI 3 JUILLET 2013
9 H à 12 H 30**

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

***Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :
"Je renonce à ma Matière Joker"**

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

GROUPE DE COURS N° 2

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

DROIT CIVIL 1

Sujet : Les correctifs au principe de la dévolution par ordre et par degré.

DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIÉTÉS

Sujet : Traiter, au choix, l'un des deux sujets suivants :

1^{er} sujet :

Le cumul des fonctions d'administrateur et de salarié.

2^{ème} sujet :

Les abus du droit de vote.

N.B. : Faire un plan.

DROIT DU TRAVAIL

Sujet : Les principales confédérations syndicales françaises : passé et présent.

DROIT CIVIL 2

Sujet : Vous rapprocherez le régime juridique de la cession de créance de droit commun et de la cession dite « cession Dailly ».